



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

apprentissage

Question écrite n° 75760

Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle sur la politique de son ministère en matière de formation professionnelle en direction des jeunes filles engagées dans l'apprentissage. Elle lui rappelle que la secrétaire d'Etat avait fixé un objectif de 35 % de jeunes filles dans cette filière de formation, or les statistiques pour 2001 ne font état que de 29 %. Elle lui demande ce qui, selon elle, explique ce taux inférieur de réalisation par rapport à l'objectif initial et quelles mesures elle entend privilégier pour l'améliorer.

Données clés

Auteur : [Mme Marcelle Ramonet](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75760

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : droits des femmes et formation professionnelle

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2002, page 2159